

Les multiples empreintes de la crise en Europe

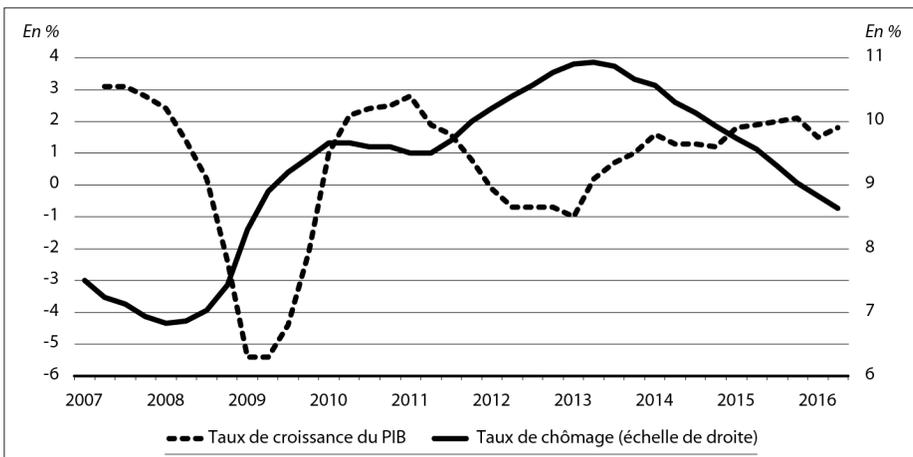
Michel HUSSON *

Quels sont les effets de la crise sur le fonctionnement des marchés du travail européens ? Pour éclairer cette question, l'analyse qui suit sera centrée autour de deux thématiques : les mutations structurelles des marchés du travail et la divergence croissante entre plusieurs groupes de pays inégalement impactés par la crise.

Emploi : retour à la case départ

Les évolutions de l'activité économique et de l'emploi en Europe n'ont pas suivi le profil habituel d'une récession, à savoir un creux suivi d'une phase de rattrapage progressif des tendances antérieures. L'activité économique a connu un « double creux » (*double dip*) : jusqu'au

Graphique 1. Croissance et chômage dans l'Union européenne (2007-2016)



Emploi : base 100 en 2007.
Source : Eurostat.

* Chercheur associé à l'IRES.

début de 2011, le taux de croissance du PIB retrouve progressivement son niveau d'avant-crise, mais les politiques de consolidation budgétaire engagées pour répondre à la crise des dettes souveraines conduisent à un nouveau ralentissement et à une deuxième récession en 2012. C'est seulement à partir de 2013 que le taux de croissance recommence à augmenter progressivement sans pour autant retrouver son niveau d'avant la crise (graphique 1).

L'évolution du taux de chômage reflète évidemment celle de l'activité économique. Il commence par augmenter fortement, passant de moins de 7 % au début de la crise à 9,5 %. Le taux de chômage se stabilise à ce niveau grâce au redémarrage de l'activité, mais le retournement vers le second creux le fait à nouveau augmenter jusqu'à près de 11 % au début de 2013. C'est seulement avec la reprise qu'il se retourne à la baisse. Mais il reste cependant supérieur à son niveau d'avant la crise : 8,6 % au début de 2016, contre 6,8 % juste avant la crise (graphique 1). Dans la zone euro, le taux de chômage est aujourd'hui de 10,2 %, soit près de deux points de plus qu'au début

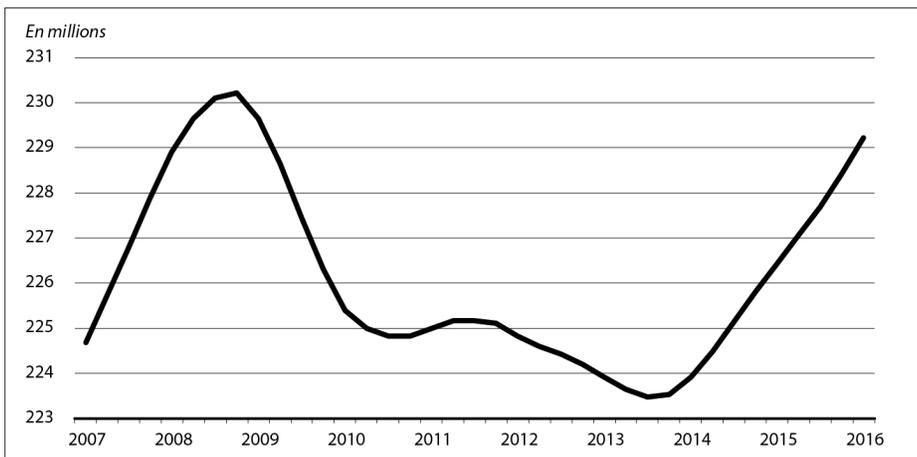
de la crise. Ce taux de chômage moyen recouvre d'importantes disparités entre pays, que la crise a creusées : le taux de chômage dépasse les 20 % en Grèce et en Espagne, alors qu'il est inférieur à 5 % en Allemagne et au Royaume-Uni.

Cette augmentation du taux de chômage correspond évidemment à un déficit d'emplois. Certes, l'emploi vient de retrouver à peu près son niveau d'avant la crise au niveau de l'Union européenne, et c'est presque le cas pour la zone euro (graphique 2). Mais cela veut dire que la création nette d'emplois a été nulle au cours de ces huit dernières années.

Déplacements de population

Dans les pays les plus frappés, la crise conduit à une inversion des soldes migratoires qui, de positifs avant la crise, deviennent négatifs. Cela résulte d'un double phénomène : les entrées d'immigrés se tarissent, et l'émigration se développe. Le constat est frappant : dans les trois pays les plus touchés par la crise (Espagne, Portugal et Grèce) la population totale décroît à partir de 2009 (tableau 1).

Graphique 2. L'emploi dans l'Union européenne (2007-2016)



Source : Eurostat.

Tableau 1. Croissance de la population (2004-2013)

En ‰

		Moyenne 2004-2008	Moyenne 2009-2013
Espagne	Total	13,8	-0,3
	Accroissement naturel	2,3	1,7
	Solde migratoire *	11,4	-2,0
Grèce	Total	3,9	-3,0
	Accroissement naturel	0,4	-0,4
	Solde migratoire *	3,5	-2,6
Portugal	Total	1,7	-2,6
	Accroissement naturel	0,2	-1,1
	Solde migratoire *	1,5	-1,5

* Y compris ajustement statistique.

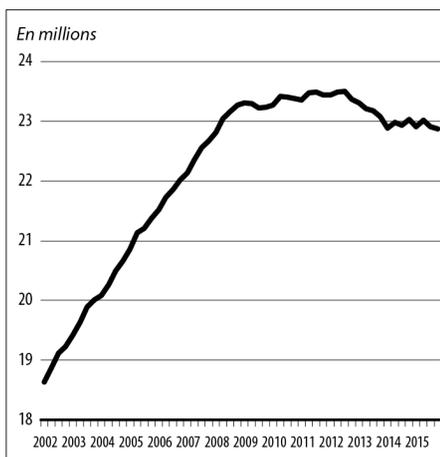
Source : OCDE (2016).

Ce constat est une raison parmi d'autres de relativiser le taux de chômage comme unique indicateur des performances du marché du travail. Le cas de l'Espagne est particulièrement éclairant : le taux de chômage y a nettement reculé entre 2013 et 2015, passant de 26,1 % à 20,4 %. Le nombre de chômeurs a donc baissé de 1,5 million entre 2013 et 2015. Mais, dans le même temps, les effectifs employés n'ont augmenté que de 1,1 million, ce qui est *a priori* étonnant.

Cette configuration s'explique en grande partie par le fait que la population active a brusquement cessé de croître dès le début de la crise et qu'elle a même baissé de 435 000 personnes entre 2013 et 2015 (graphique 3). D'autres ont émigré : entre 2010 et la mi-2015, le solde migratoire net est de 577 000 personnes.

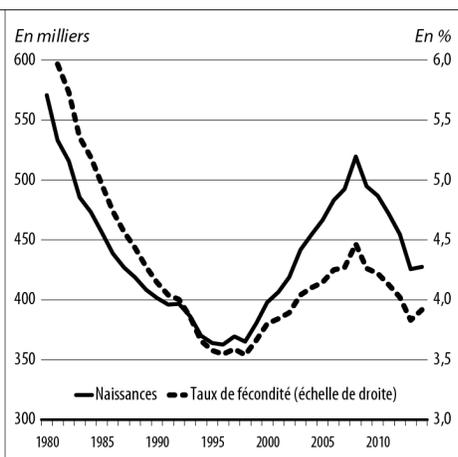
Le choc de la crise laisse aussi sa marque sur un autre indicateur dont on pourrait penser qu'il était relativement indépendant, à savoir le nombre de naissances. Il baissait régulièrement ainsi que

Graphique 3. Population active en Espagne (2002-2015)



Source : Institut national de statistique (INE).

Graphique 4. Fécondité en Espagne (1980-2014)



le taux de fécondité (nombre de naissances pour 100 femmes) puis, à partir du début des années 2000, la période de prospérité et d'euphorie conduit à une nette remontée des naissances. Mais l'irruption de la crise provoque un nouveau retournement à la baisse (graphique 4). Ces quelques notations suffisent à montrer que le « modèle » espagnol repose sur bien d'autres facteurs que les réformes structurelles.

Mutations structurelles

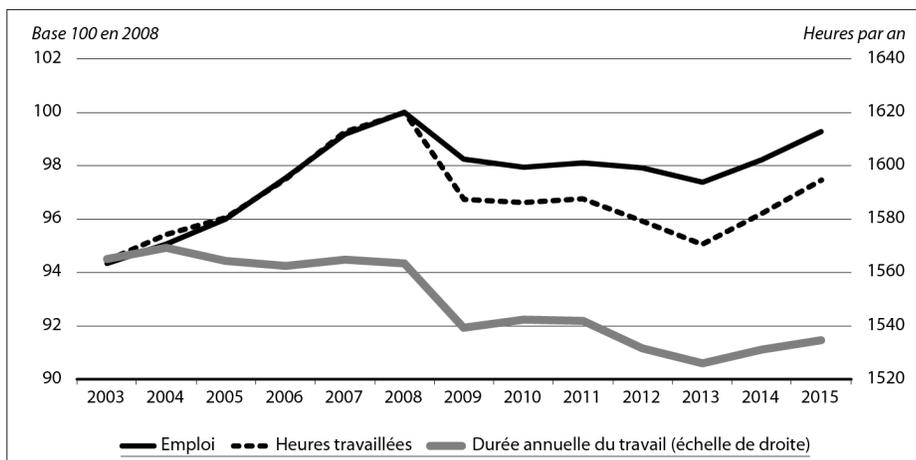
Compte tenu de la profondeur et de la durée de cette crise, les évolutions globales de l'emploi et du chômage recouvrent des modifications de structure qu'il faut examiner en se demandant à chaque fois si elles sont ou non réversibles.

Le chômage des jeunes est mieux appréhendé par la proportion de jeunes (de 15 à 29 ans) ne travaillant pas et ne suivant ni études ni formation (Neet¹) que par le taux de chômage. Cette proportion a augmenté dans l'Union européenne, passant

de 13,2 % en 2007 à 15,9 % en 2013. Elle a ensuite commencé à baisser pour revenir à 14,8 % en 2015. Mais elle reste très élevée dans les pays les plus touchés par la crise, comme l'Italie (25,7 %), la Grèce (24,1 %) ou l'Espagne (19,4 %). *Le chômage de longue durée* augmente depuis 2008 et recule, mais plus lentement que le chômage global. Ce constat est alarmant, parce qu'il signifie que la crise a durablement éloigné une partie de la population du marché du travail.

La durée du travail a, dans un premier temps, servi de variable d'ajustement entre activité économique, emploi et chômage. Sous des formes diverses (chômage partiel, maintien négocié des effectifs, travail à temps partiel, etc.), la réduction du temps de travail a permis d'amortir l'impact immédiat de la crise sur les effectifs employés. Mais ce mouvement s'est interrompu dès qu'une légère reprise a semblé s'installer. La rechute de 2012-2013 a ensuite conduit à une nouvelle baisse de la durée moyenne du travail, et le redémarrage récent

Graphique 5. Emploi et durée du travail dans l'UE (2003-2015)



Source : OCDE.

1. Not in Education, Employment or Training.

DES RÉFORMES DU MARCHÉ DU TRAVAIL POUR QUELLES PERFORMANCES ?

s'accompagne d'une nouvelle augmentation (graphique 5). Tout se passe donc comme si les modulations de la durée du travail étaient purement liées à la conjoncture : la crise n'a pas conduit à faire de la réduction uniforme du temps de travail un instrument structurel de lutte contre le chômage.

Le temps partiel est une autre variable d'ajustement qui permet d'avoir un plus grand nombre d'emplois pour un même volume d'heures travaillées. La crise n'a pas vraiment accéléré la tendance à la hausse du travail à temps partiel dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou l'Autriche, où sa part au sein de l'emploi salarié était déjà élevée. En revanche, dans les pays les plus exposés où l'extension du temps partiel est moindre,

une marche d'escalier a été franchie : entre 2007 et 2015, la part de salariés à temps partiel est ainsi passée de 13,4 % à 18,3 % en Italie et de 11,4 % à 15,6 % en Espagne. Dans ces pays, il s'agit donc d'un rattrapage plus ou moins forcé dans la mesure où la part du temps partiel subi est très élevée : 68,8 % en Grèce, 63,9 % en Italie et 63,4 % en Espagne. Cette évolution est d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne dans ces pays d'une progression encore plus rapide des contrats courts (moins de 15 heures par semaine).

Il faut évidemment tenir compte du fait que les emplois à temps partiel sont majoritairement occupés par des femmes. On s'aperçoit alors que la progression du temps partiel équivaut à une bascule importante dans la structure de

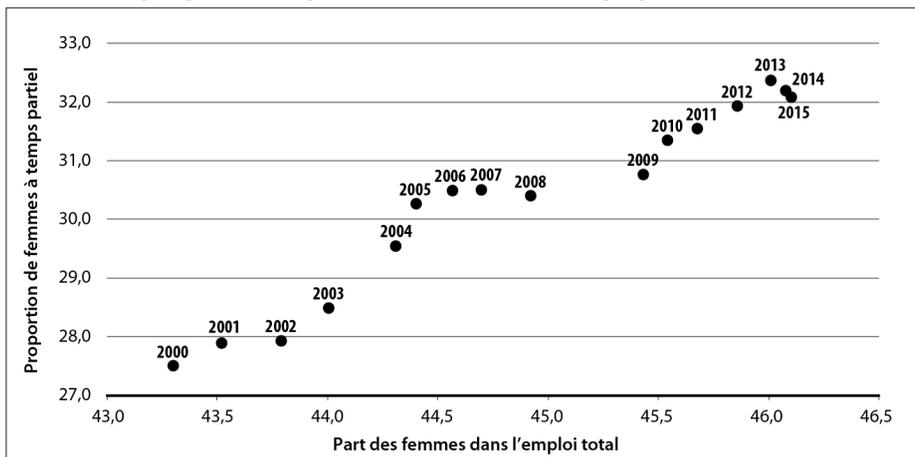
Tableau 2. Variation de l'emploi dans l'UE (2008-2015)

En millions

	Total	Temps plein	Temps partiel
Total	-3,9	-7,6	3,7
Hommes	-4,7	-6,5	1,8
Femmes	0,8	-1,1	1,9

Source : Eurostat.

Graphique 6. L'emploi des femmes et le temps partiel dans l'UE



Source : Eurostat.

l'emploi. Dans l'Union européenne, le nombre d'emplois à temps plein a reculé de 7,6 millions entre 2008 et 2015 et a été compensé à peu près pour moitié par une augmentation de 3,7 millions d'emplois à temps partiel (tableau 2). Si cette substitution concerne d'abord les femmes, il faut cependant noter ce phénomène nouveau : les emplois créés à temps partiel se partagent à peu près à égalité entre hommes et femmes, ce qui veut dire que, partant d'un niveau beaucoup plus bas, le travail à temps partiel progresse plus rapidement pour les hommes.

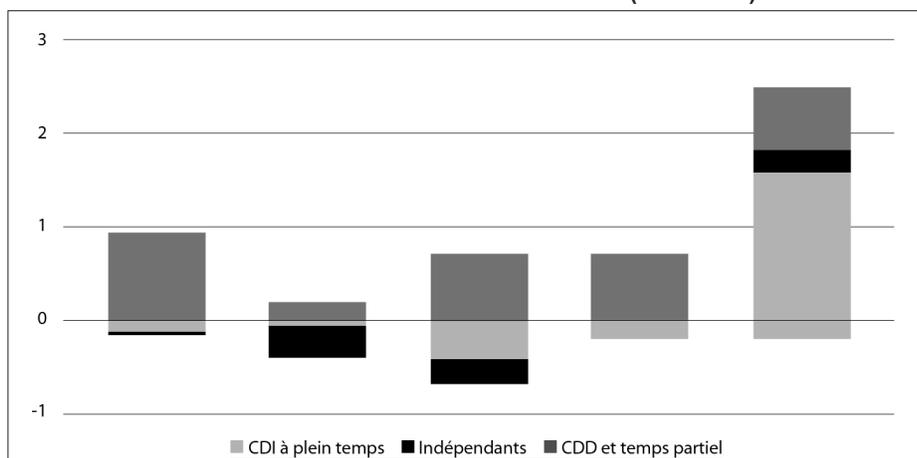
Globalement, l'emploi masculin a reculé de 4,7 millions alors que l'emploi féminin a augmenté de 0,8 million. La part des femmes dans l'emploi total a donc continué à progresser pendant la crise, mais cette progression est en quelque sorte conditionnée par celle du temps partiel (graphique 6). Cette liaison avait pourtant cessé de fonctionner à partir de 2005, mais elle a été réactivée à partir de 2009. La

crise a fait ainsi réapparaître la « fatalité » du temps partiel pour les femmes.

Bipolarisation de l'emploi

Le chômage peut être réduit ou contenu par la multiplication d'emplois précaires et dégradés : temps partiel, emplois intermittents, contrats à durée déterminée, etc. C'est une raison supplémentaire pour considérer que le taux de chômage n'est pas un indicateur suffisant. Or, la crise a accentué les tendances à la segmentation et à la bipolarisation du marché du travail, entre les « petits boulots » et les emplois qualifiés et bien rémunérés. Le graphique 7 illustre bien ce phénomène. Il classe les emplois en cinq quintiles ou tranches de rémunération (les 20 % les moins payés sont à gauche, les 20 % les mieux payés à droite) et observe la progression des différents statuts d'emploi entre 2011 et 2015 au niveau de l'Union européenne.

Graphique 7. Croissance de l'emploi dans l'UE selon la tranche de salaires et le statut (2011-2015)



Lecture : chaque colonne représente la croissance du nombre d'emplois selon la tranche de salaires considérée. La première colonne correspond aux 20 % les moins bien payés, la deuxième aux 20 % suivants, et ainsi de suite jusqu'au cinquième quintile le mieux payé.

Source : Fernández-Macías *et al.* (2016).

DES RÉFORMES DU MARCHÉ DU TRAVAIL POUR QUELLES PERFORMANCES ?

On peut repérer quatre évolutions significatives :

1. La polarisation des emplois s'accroît : seules les catégories extrêmes voient leurs effectifs progresser significativement ;

2. La précarisation s'installe : dans toutes les catégories d'emploi, sauf les 20 % les mieux payés, les emplois à plein temps reculent ; pour les 20 % les moins bien payés, la progression des emplois se fait pour l'essentiel sous forme de CDD et de temps partiel ;

3. Les inégalités salariales se creusent : l'emploi des 20 % les mieux payés augmente principalement sous forme de temps plein.

4. L'emploi indépendant recule, sauf parmi les salariés les mieux payés.

Relative résilience des salaires

L'évolution des salaires dépend en grande partie de celle de la productivité du travail, le rapport entre les deux déterminant la part des salaires dans la valeur

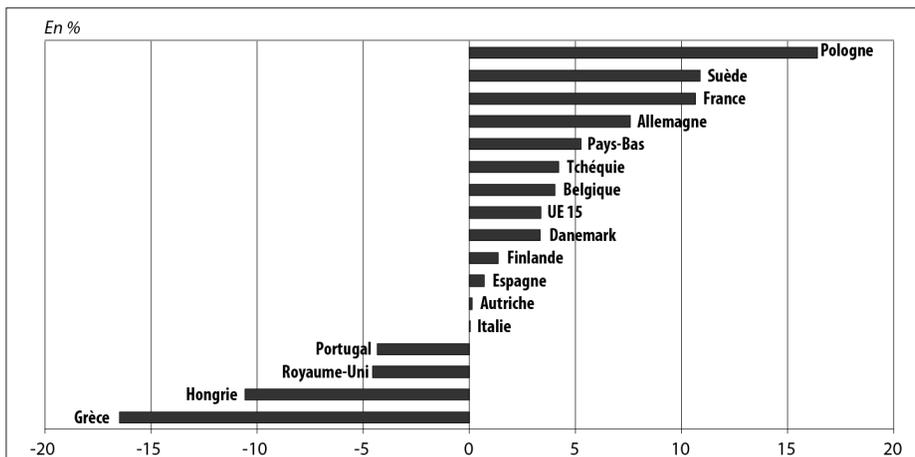
ajoutée. De ce triple point de vue, la crise représente une rupture.

La progression de la productivité du travail est bloquée dès le début de la crise, parce que l'emploi ne s'est pas pleinement ajusté au recul de la production, à l'exception de l'Espagne (Husson, 2009). Mais elle ne retrouve pas son rythme de croissance antérieure, et c'est ce phénomène qui conduit certains analystes à envisager une « stagnation séculaire ».

Les salaires réels ont eux aussi vu leur progression ralentir. Mais ils ont globalement fait preuve d'une relative résilience : dans la plupart des pays, le salaire réel moyen a continué à progresser, certes à un rythme très ralenti. Dans la plupart des pays, la progression a été inférieure à 5 % entre 2008 et 2015. Certains pays ont cependant enregistré un recul qui va jusqu'à 17 % en Grèce (graphique 8). Il faudrait cependant nuancer ce constat global en raison des effets de structure liés au fait que les bas salaires ont été plus frappés par les suppressions d'emplois.

Pour l'Union européenne prise comme un tout, les évolutions relatives de la productivité et du salaire réel se

Graphique 8. Croissance du salaire réel (2008-2015)

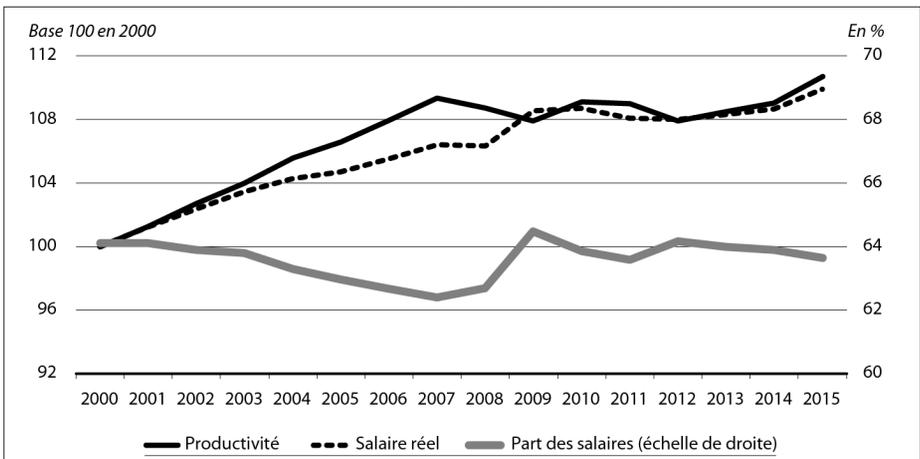


Source : Eurostat.

sont combinées pour rétablir la part des salaires moyenne à son niveau de 2000. La crise a en effet mis fin à sa baisse antérieure et lui a fait franchir une marche d'escalier. Depuis quelques années, la productivité du travail et le salaire réel augmentent peu, mais à peu près au même rythme, de telle sorte que la part des salaires est stabilisée.

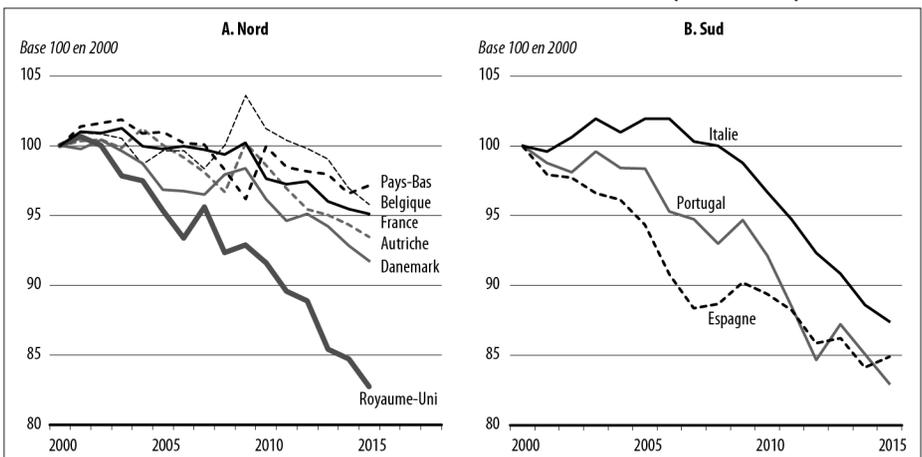
Dans les pays du « Sud », le profil est un peu différent : la part des salaires a augmenté jusqu'avant la crise et franchi une marche d'escalier avant que les politiques d'austérité la fassent chuter. Mais le point commun avec les pays du « Nord » est que cette part des salaires s'est stabilisée à son niveau du début des années 2000 (graphique 9).

Graphique 9. Productivité, salaire réel et part des salaires dans l'Union européenne (2000-2015)



Source : Ameco.

Graphique 10. Différentiel d'évolution des salaires moyen par tête entre les services et l'industrie manufacturière (2000-2015)



Source : Ameco.

Vers une « déconnexion salariale compétitive » ?

On peut donc parler de « retour à la normale » si l'on prend la part des salaires comme indicateur. Mais cette évolution globale recouvre des processus moins visibles qui concernent la structure sectorielle de la masse salariale. Une précédente contribution (Chagny, Husson, 2014) examinait l'évolution relative des salaires entre les deux grands secteurs de l'économie : industrie et services, comme approximation des secteurs respectivement « exposé » et « abrité ». L'un des résultats était que s'amorçait un changement de régime salarial, d'une progression relativement homogène des salaires dans les deux grands secteurs à une déconnexion. Cette évolution est confirmée par les tendances les plus récentes. Dans presque tous les pays, le salaire moyen dans les services décroche par rapport au salaire moyen dans l'industrie (graphique 10 ; tableau 3).

Seuls deux pays font exception : la Suède et l'Allemagne. La Suède maintient une structure stable des salaires. En Allemagne, la période ouverte par la crise a corrigé la tendance antérieure à une déconnexion très marquée et qui faisait figure d'exception en Europe.

Une telle tendance à la déconnexion des salaires entre grands secteurs de l'économie signifie que la majorité des pays converge vers un modèle « à l'allemande » où la progression des salaires ne suit plus la productivité du travail moyenne dans l'ensemble de l'économie mais la productivité spécifique de chaque secteur, voire de chaque entreprise. Le secteur exposé à la concurrence internationale ne serait plus handicapé par les coûts du travail excessifs dans le secteur des services. La dévaluation de ce « taux de change interne » a par exemple été proposée dans une note de France Stratégie : « Veiller à ce que les politiques salariales soient plus adaptées au niveau de la productivité dans les secteurs protégés de la concurrence internationale comme l'immobilier, les services aux entreprises, les services juridiques et comptables, aiderait le secteur exportateur à être plus compétitif » (Sy, 2014).

À la recherche d'un modèle coopératif

Plusieurs pays européens obtiennent des résultats significativement meilleurs que la moyenne et sont donc souvent présentés, notamment à la France, comme des « modèles » vertueux. On peut, avec

Tableau 3. Différentiel d'évolution des salaires moyen par tête entre les services et l'industrie manufacturière (2007-2015)

En %

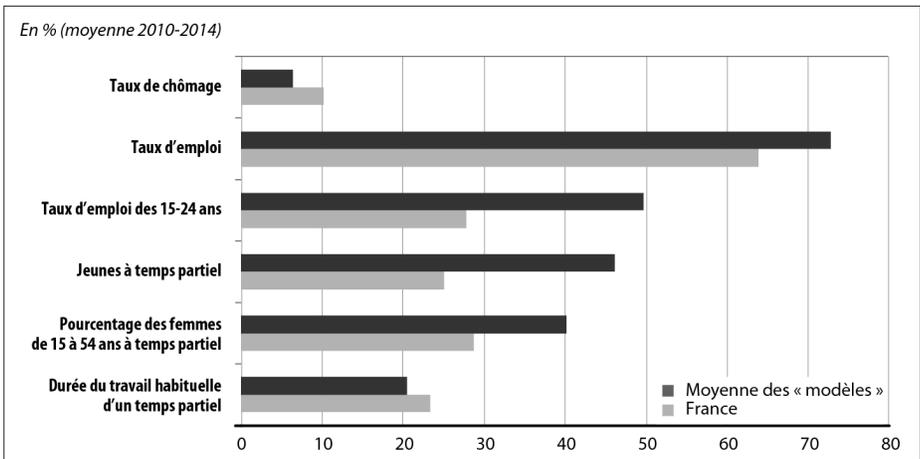
Allemagne	2,9	Pays-Bas	-3,1
Autriche	-4,8	Pologne	-5,7
Belgique	-2,6	Portugal	-12,4
Danemark	-4,9	République tchèque	-4,0
Espagne	-3,9	Royaume-Uni	-13,5
France	-4,3	Suède	1,2
Hongrie	-16,4	UE 15	-6,8
Italie	-12,8	Zone euro	-4,0

Olivier Passet (2016), identifier ces sept pays : Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. Ils ont pour caractéristique d'avoir moins de chômage et plus d'emplois qu'en France. Mais le graphique 11 montre que la supériorité des « modèles » repose notamment sur un recours au temps partiel plus important. Et, comme on l'a vu plus haut, il faudrait encore prendre en

compte l'effet des évolutions relatives de la population active.

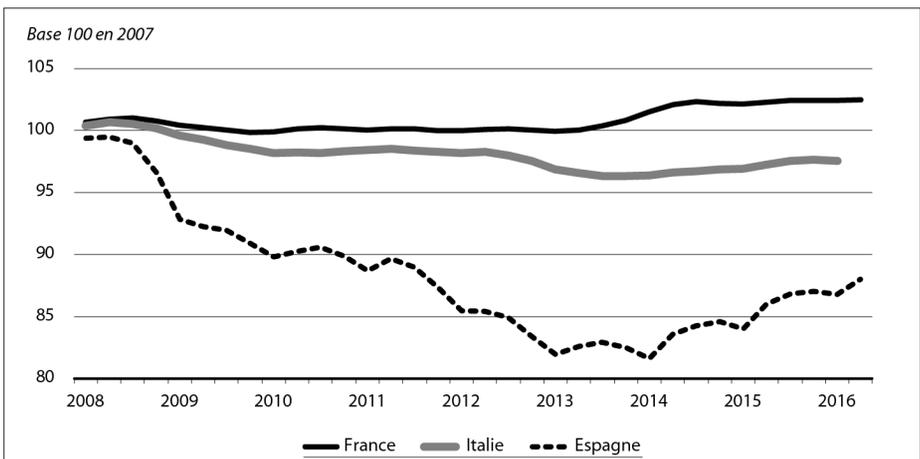
En sens inverse, les réformes du marché du travail menées en Espagne et en Italie sont parfois données, elles aussi, en exemple à suivre. Mais cela n'est possible qu'à condition de se focaliser sur les deux dernières années. En raisonnant sur plus longue période, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un effet d'optique : l'emploi en France

Graphique 11. Comparaison entre la France et les « modèles »



Source : Eurostat ; Passet (2016).

Graphique 12. L'emploi en Espagne, France, Italie (2008-2015)



Source : Eurostat.

Encadré

Sismondi sur la concurrence

« Il vient enfin une époque où le monde civilisé tout entier ne forme plus qu'un seul marché, et où l'on ne peut plus acquérir dans une nouvelle nation de nouveaux chalands. La demande du marché universel est alors une quantité précise que se disputent les diverses nations industrielles. Si l'une fournit davantage, c'est au détriment de l'autre. La vente totale ne peut être augmentée que par les progrès de l'aisance universelle, ou parce que les commodités autrefois réservées aux riches sont mises à la portée des pauvres » (Sismondi, 1819).

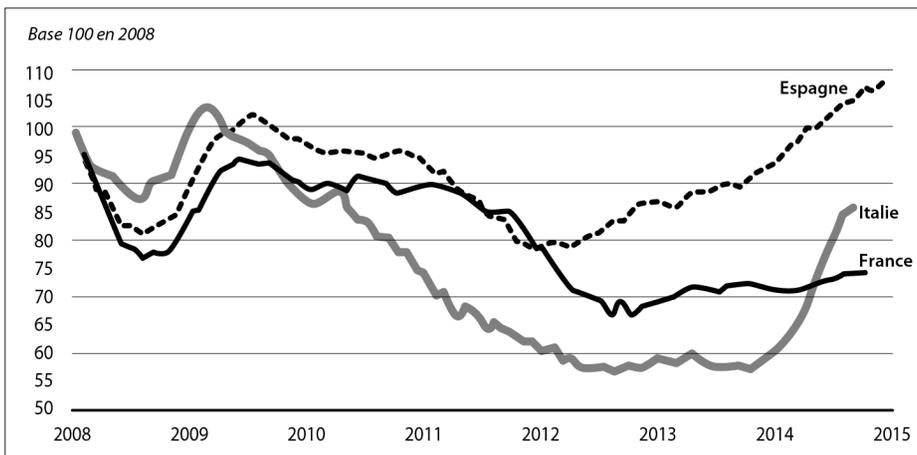
De manière générale, la crise a fait apparaître le besoin de résorber les déséquilibres entre économies nationales qui lui préexistaient. L'une des voies préconisées et adoptées a été la concurrence par les coûts salariaux. Mais cette politique non-coopérative est un jeu à somme nulle, voire négative : elle conduit à une redistribution des cartes entre les différents pays, un phénomène élégamment décrit par l'économiste suisse Sismondi... en 1819 (voir encadré). Pour prendre un exemple précis, celui du secteur automobile, les évolutions relatives des salaires ont conduit à des relocalisations de production qui bénéficient à l'Espagne et à l'Italie au détriment de la France et d'autres pays (graphique 13).

L'impact des politiques publiques

s'est montré plus résilient depuis le début de la crise. La croissance plus rapide de l'emploi depuis deux ans en Italie et surtout en Espagne n'est qu'un rattrapage, mais, dans ces deux pays, l'emploi n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise, contrairement à la France (graphique 12).

Les transformations que l'on vient de décrire ne sont pas le produit d'évolutions spontanées. Elles ont été accompagnées par la mise en œuvre de « réformes structurelles » qui marquent ainsi de leur empreinte le fonctionnement des marchés du travail. Une enquête de la Banque centrale

Graphique 13. Production automobile de l'Espagne, France et Italie (2008-2015)



Source : Mirlicourtois (2016).

européenne (BCE) sur les salaires trouve ainsi que 10 % des employeurs européens trouvent qu'il est plus facile d'« ajuster l'emploi » en 2013 qu'en 2010 (ECB, 2016). Mais ce pourcentage varie grandement d'un pays à l'autre : il est particulièrement élevé (30 % et plus) dans les pays les plus touchés par lesdites « réformes » comme la Grèce, l'Espagne ou le Portugal. Le classement est analogue en ce qui concerne l'ajustement des salaires, qui est devenu plus facile dans à peu près tous les pays, notamment pour les nouvelles embauches.

Ces mutations du marché du travail passent aussi par les changements dans les systèmes de négociation collective. Les tendances défavorables aux salariés (réduction de la couverture conventionnelle, recul de la syndicalisation, décentralisation des négociations salariales) étaient à l'œuvre avant la crise et engendraient déjà un creusement des inégalités (Jaumotte, Osorio Buitron, 2015).

Mais la crise a introduit une « rupture politique », comme le souligne Jelle Visser (2016) : l'intervention de l'État est devenue beaucoup plus prégnante

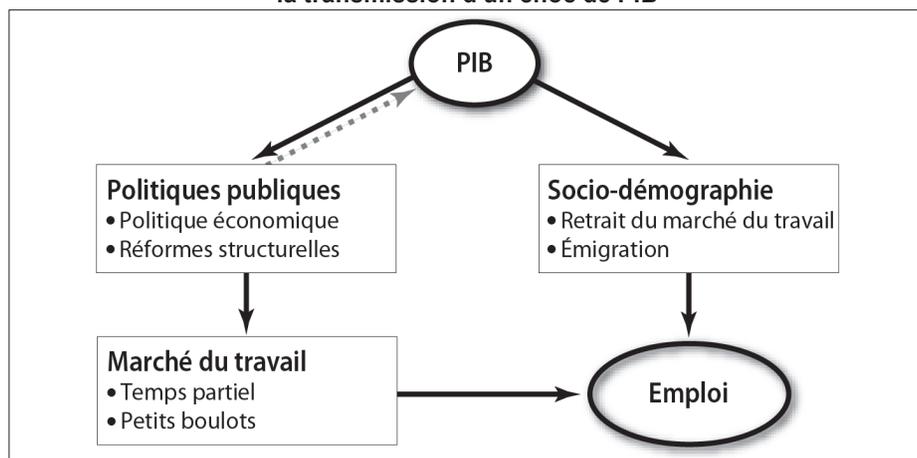
en matière de formation des salaires (Marginson, Welz, 2014). Les plans sociaux qui visaient à obtenir un relatif compromis ont ainsi disparu du paysage et, dans les pays les plus touchés par la crise, la négociation salariale a « plus ou moins disparu ». Là encore, l'effet de la crise a été d'approfondir le clivage entre quelques pays « régulés » et les autres, plus nombreux, « où ce sont les marchés qui décident, où la négociation salariale est fractionnée et non coordonnée, et où les niveaux d'inégalité de revenus sont plus élevés ».

Conclusion : grande récession, grande bifurcation ?

Ce rapide survol a permis d'illustrer la variété des processus d'ajustement d'un pays à l'autre, qui rend assez vaines les tentatives de comparaisons internationales fondées sur tel ou tel indicateur unidimensionnel (voir l'annexe et l'article de Ronald Janssen dans ce numéro).

Comme le montre le schéma 1, le choc sur le PIB que représente la crise se transmet à l'emploi à travers toute une

Schéma 1. Des variations conjoncturelles à l'emploi : la transmission d'un choc de PIB



série de filtres. Les puissances publiques s'ajustent à ce choc par des mesures de politique économique qui peuvent d'ailleurs rétroagir sur l'activité économique. Elles mettent en œuvre des réformes du marché du travail d'ampleur variable.

La population en âge de travailler réagit de son côté en se retirant du marché du travail, ou du pays en émigrant. Sur le marché du travail, la confrontation entre employeurs et salariés conduit à des ajustements qui font intervenir non seulement le niveau de l'emploi mais aussi la durée du travail et la « qualité » des emplois.

Le constat le plus frappant de ce passage en revue est sans doute que la crise a accéléré la divergence entre les différentes zones de l'Union européenne. Elle n'a pas frappé tous les pays de la même manière et les politiques d'austérité ont été inégalement sévères. Dans les pays du « Sud », le recul de l'emploi s'accompagne d'inflexions nettes dans le fonctionnement des marchés du travail. Dans les pays du « Nord », les tendances déjà présentes avant la crise ont été accentuées, mais certaines d'entre elles sont probablement réversibles.

Enfin, la déconnexion salariale entre secteurs abrités et exposés semble s'être généralisée à l'ensemble des pays européens : avec la montée du temps partiel, c'est sans doute l'indice d'une inflexion durable vers de nouveaux modèles sociaux.

Sources :

Chagny O., Husson M. (2014), « Quel régime salarial optimal pour la zone euro ? », *La Revue de l'IRES*, n° 81, p. 85-120, <http://goo.gl/qWwrWi>.

Dalmasso R. (2014), « Les indicateurs de législation protectrice de l'emploi au crible de l'analyse juridique », *La Revue de l'IRES*, n° 82, p. 37-61, <http://goo.gl/4sRCoh>.

ECB (2016), « New Evidence on Wage Adjustment in Europe During the Period 2010-13 », *ECB Economic Bulletin*, n° 5/2016, <https://goo.gl/WUP6Pb>.

Fernández-Macías E., Hurley J., Bisello M. (2016), « What Do Europeans Do At Work? A Task-based Analysis », in *European Jobs Monitor 2016*, Eurofound, Dublin, <https://goo.gl/qIXMMk>.

Husson M. (2009), « Le choc de la crise, le poids du chômage », n° spécial, « Les acteurs sociaux face à la crise », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 121, novembre, p. 17-39, <http://goo.gl/IC0mQ3>.

iAGS (2016), *Give Recovery a Chance*, independent Annual Growth Survey, Fourth Report, <https://goo.gl/dl9L7b>.

Jaumotte F., Osorio Buitron C. (2015), « Le pouvoir et le peuple », *Finances & Développement*, mars, p. 29-31, <https://goo.gl/iwCImY>.

Marginson P., Welz C. (2014), *Changes to Wage-setting Mechanisms in the Context of the Crisis and the EU's New Economic Governance Regime*, Eurofound, Dublin, <http://goo.gl/RZWpUx>.

Mirlicourtois A. (2016), « L'Italie et l'Espagne à l'assaut du marché français », *Xerfi Canal*, 18 février, <https://goo.gl/kGykw7>.

OCDE (2015), *Les indicateurs de l'OCDE sur la protection de l'emploi*, <https://goo.gl/yAVKqs>.

OCDE (2016), *Perspectives des migrations internationales 2016*, Paris, Éditions OCDE.

Passet O. (2016), « L'imposture du plein emploi des autres pays », *Xerfi Canal*, 3 mai, <http://goo.gl/16k28J>.

Sismondi J.-C.-L. (1819), *Nouveaux principes d'économie politique ou de la richesse dans ses rapports avec la population*, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k95554b>.

Sy M. (2014), « Réduire le déficit des échanges extérieurs de la France. Le rôle du taux de change interne », *La note d'analyse*, France Stratégie, septembre, <http://goo.gl/JxCsoJ>.

Visser J. (2016), « What Happened to Collective Bargaining During the Great Recession ? », *IZA Journal of Labor Policy*, vol. 5, n° 9, <https://izajolp.springeropen.com/articles/10.1186/s40173-016-0061-1>.

Annexe

La déroute des indicateurs

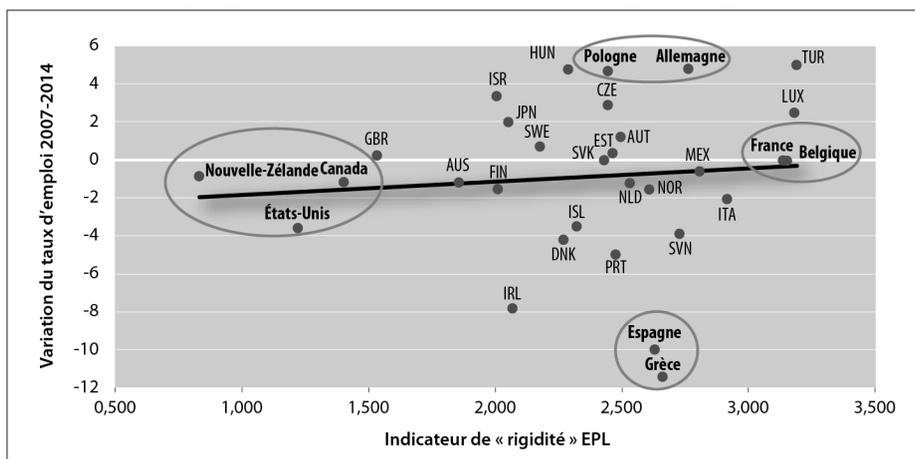
L'OCDE mesure les « rigidités » du marché du travail à l'aide d'une batterie d'indicateurs « EPL » (Employment Protection Legislation) servant à mesurer le degré de protection de l'emploi (OCDE, 2015). On peut critiquer leur mode de construction (Dalmaso, 2014), mais il est aussi utile de montrer qu'on ne peut mettre en lumière aucune corrélation empirique entre ces indicateurs et les performances relatives de l'emploi.

Le graphique 14 suffit à le montrer : il n'existe aucune liaison entre la « rigidité » du marché du travail mesurée par l'indicateur de l'OCDE et la variation du taux d'emploi (la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi) entre 2007 et 2014. Des pays supposés « rigides » comme la France ou la Belgique ont des résultats analogues à ceux de pays très « flexibles » comme la Nouvelle-Zélande, les États-Unis ou le Canada. En sens inverse, des pays dont

le degré de « rigidité » est comparable peuvent avoir de bonnes performances (Pologne, Allemagne) ou de très mauvaises (Espagne, Grèce). Le coefficient de corrélation ($R^2=0,009$) est très faible, ce qui veut dire, en langage courant, qu'on obtiendrait le même genre de graphique par tirage au sort.

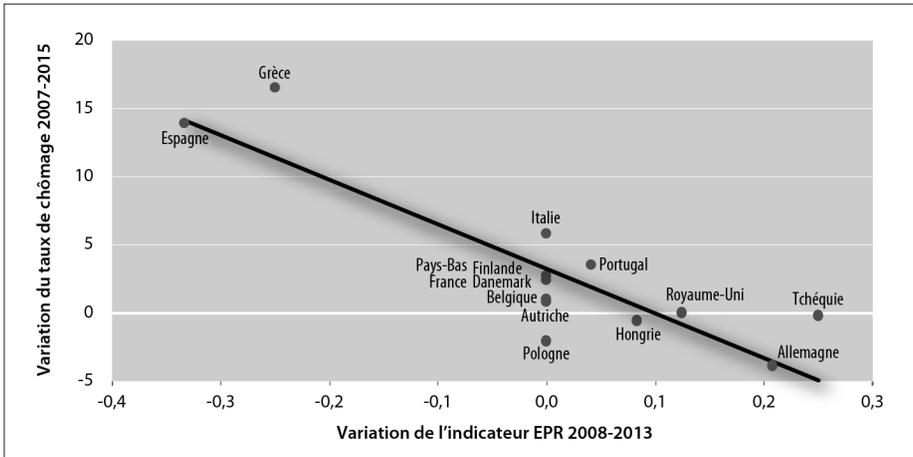
L'exercice est mené par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 2008-2013, de manière à prendre en compte les caractéristiques structurelles de chaque pays. Si l'on trouve plus approprié d'examiner la variation de l'indicateur afin de prendre en compte les réformes menées depuis le début de la crise, le résultat est catastrophique. On peut ainsi exhiber une forte corrélation inverse entre le taux de chômage et la variation de l'indicateur EPR de l'OCDE qui mesure la protection des emplois à durée déterminée (graphique 15).

Graphique 14. Pas de corrélation entre emploi et rigidité



Sources : OCDE, Eurostat.

Graphique 15. Corrélation inverse entre flexibilisation et chômage



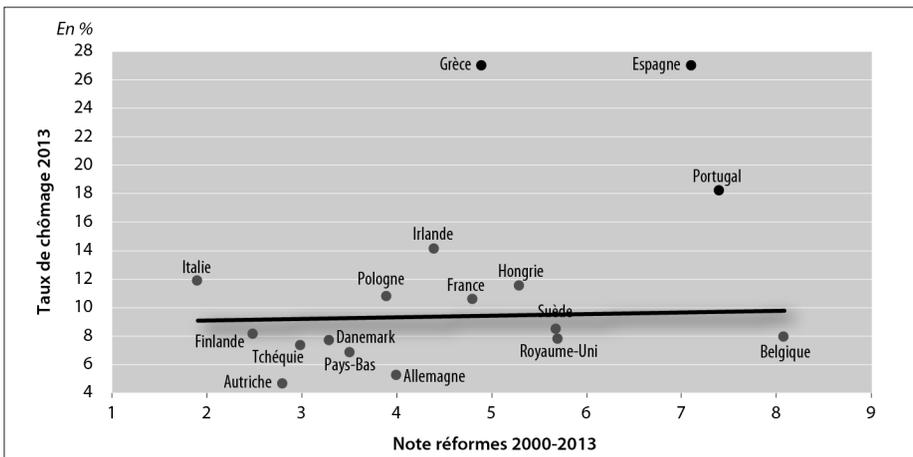
Sources : OCDE, Eurostat.

La Commission européenne a de son côté construit une base de données (LABREF) où sont répertoriées les réformes des marchés du travail. Entre 2000 et 2013 sont ainsi dénombrées 3 500 réformes, dont le rythme s'est accéléré depuis la crise. À partir de ces données, les économistes de l'iAGS¹ ont

attribué à chaque pays une note traduisant leur propension à mettre en œuvre les réformes supposées favorables à l'emploi. Leurs données conduisent au graphique 16 (où les pays sont notés sur 10).

Si on laisse de côté les pays les plus touchés par la crise (Espagne, Grèce, Portugal), on constate l'absence totale de

Graphique 16. Pas de corrélation entre nombre de réformes et chômage



Source : iAGS (2016).

1. Un réseau d'instituts de prévision qui publie chaque année l'Independent Annual Growth Survey.

corrélation ($R^2=0,005$) entre le niveau du taux de chômage de chaque pays en 2013 et leur « note ». Les « bons élèves », par exemple la Belgique, ne réussissent pas mieux que les « mauvais » comme la Finlande. Et si l'on rajoute les trois pays exclus, on trouve une corrélation faiblement positive ($R^2=0,164$) mais qui va dans le mauvais sens.

Ce rapide examen montre que les indicateurs de l'OCDE et de la Commission européenne ne contribuent pas à

expliquer le fonctionnement des marchés du travail. Il n'est pas possible d'affirmer, sur la base des études qui mobilisent ces indicateurs, que les pays les plus flexibles ont mieux résisté à la crise en matière d'emploi. Les différences observées entre les pays ne peuvent pas être ramenées à un indicateur ou à une note, parce qu'elles renvoient à des déterminations économiques et sociales forcément multidimensionnelles.